



Nos Eco-gestes pour l'environnement et la santé des patients(es) et des professionnels(les)



Des méthodes de nettoyage plus saines et respectueuses de l'environnement

- ▶ Nettoyage à la vapeur
- ▶ **Nettoyage à l'eau et microfibre**
- ▶ En utilisant des produits labellisés tant que possible.



Des transports plus écologiques

Pour les professionnels, des déplacements actifs au sein de leur établissement (vélo, marche) et des modes de transports plus écologiques pour les trajets plus long (véhicule électrique, transport en commun, covoiturage...). Pour les marchandises, le CHU utilise toujours plus de camions électriques.



Des achats plus responsables

Le CHU de Reims intègre dans le fonctionnement de ses services, la notion d'achats éco-responsables (labels, diminution des emballages et des déchets, origine des produits...).

Nous limitons et préconisons l'utilisation de produits d'hygiène et de soins en privilégiant les produits, simples labellisés et ayant le moins d'ingrédients possible.



Des économies d'énergie – La gestion des déchets

Nous veillons à ce que les lumières et tout matériel électrique inutilisé soient éteints quand nous quittons une pièce ou notre poste (matériel informatique, télévision...).

Nous participons à la bonne gestion des ressources en veillant à bien fermer les robinets d'eau et à signaler tout dysfonctionnement (fuite d'eau...).

Nous utilisons la juste quantité de matériel nécessaire (essuie-mains, impressions papier...).

Nous sommes vigilants quant à la gestion des déchets :

- ▶ Nous utilisons des filières de recyclage (papiers, cartons, verre, biberons plastiques, métaux) et des DASRI
- ▶ Nous limitons les emballages plastiques et privilégions **les contenants réutilisables (carafe, tasse, gourdes pour les professionnels...)**.



Des gestes au quotidien pour un environnement plus sain pour la santé de tous :

Nous sensibilisons les professionnels, les patientes, le public aux gestes simples au quotidien :

- ▶ Un renouvellement de l'air en aérant les pièces occupées au moins 2 fois 10 min par jour.
- ▶ Une diminution des nuisances sonores dans l'unité de maternité (appel malade, porte, matériel roulant).
- ▶ Une intégration dans la prise en charge des femmes et des nouveau-nés, de l'écoconception des soins (soins conçus en recherchant l'efficacité et la sécurité du soin en limitant l'exposition aux composants chimiques avec une gestion optimale du matériel).
- ▶ Une limitation de l'exposition des nouveau-nés et des femmes enceintes aux ondes électromagnétiques : Visiteurs, professionnels de santé, je mets mon téléphone portable en mode avion et je l'éloigne des nouveau-nés et des femmes enceintes.
- ▶ L'animation d'**ateliers d'information sur la santé environnementale avec la chambre d'enfant pédagogique**.
- ▶ Pour les personnels soignants, la proposition d'actions d'amélioration de la Qualité de Vie au Travail par la réalisation de séances de luminothérapie, sophrologie, réflexologie, massage crânien...

*Ensemble agissons,
chacun et chacune peut s'engager*